

Liste de recommandations

Feuillet d' information

Le *Livre blanc : Améliorer le régime d'impôt foncier du Nouveau-Brunswick* donne les recommandations suivantes :

Recommandations relatives à l'évaluation foncière

- L'écart d'évaluation – Retour à la valeur marchande à long terme
- Instauration d'un mécanisme de protection contre les hausses marquées d'évaluation
- Améliorations du processus pour traiter les fortes augmentations d'évaluation

Phase un: recommandations relatives à l'impôt foncier

- Mise en œuvre d'un plan de versements égaux pour l'impôt foncier pour les propriétaires
- Remaniement de la facture d'impôt foncier
- Réduction de l'imposition sur les biens non occupés par le propriétaire
- Réduction de l'impôt provincial sur les autres biens résidentiels (terres agricoles et terrains vacants, etc.)
- Réduction de l'impôt foncier provincial des entreprises
- Ajout du coût des services de police au taux local des DSL et réduction du prélèvement provincial spécial pour les propriétaires dans les DSL
- Accorder une subvention de péréquation pour les services de police dans les DSL
- Ajustement du Plan d'identification des terres agricoles (PITA)
- Exonération des impôts fonciers municipaux et provinciaux pour les bibliothèques
- Réformes futures : à l'avenir, le gouvernement du Nouveau-Brunswick continuera de se pencher sur de nouvelles façons d'améliorer davantage le régime d'impôt foncier avec comme objectif d'accroître la transparence, la responsabilité et l'équité.